

---

# Dossier

---

## Les Européens au travail en sept catégories socio-économiques

Michel Amar, François Gleizes, Monique Meron\*

**En 2011, 218 millions de personnes de 15 ans ou plus travaillaient dans l'un des 27 pays de l'Union européenne (UE). Décrire le fonctionnement de ce marché du travail à travers le seul prisme des activités économiques (agriculture, industrie, services...) n'est pas suffisant. Un nouvel outil alliant l'économique et le social permettra d'aller plus loin dans l'analyse de cet espace complexe qu'est l'Union européenne, en répartissant la population active en sept groupes socio-économiques homogènes, allant du cadre dirigeant à l'employé le moins qualifié. Cette grille de lecture est utile, par exemple, pour analyser le fonctionnement du marché du travail de chaque pays (risque de chômage, temps partiel, mobilité...) ainsi que l'impact de la crise économique sur son évolution.**

Cet article s'appuie sur une catégorisation de l'espace social européen en cours d'élaboration et vise à répartir les 218 millions de personnes qui travaillent dans l'Union en sept groupes, qualifiés de catégories socio-économiques<sup>1</sup> (*encadré 1*).

Les cadres dirigeants, ou « managers », regroupent les dirigeants d'entreprises et les cadres dont les fonctions principales sont managériales. En 2011, ils sont 13 millions dans l'UE à 27<sup>2</sup>, soit 6 % des personnes ayant un emploi. Les cadres experts (terme équivalent à celui de « *professionals* » en anglais) sont 39 millions et regroupent tous les autres cadres qui ne sont pas managers, principalement les enseignants, les professions de santé et les ingénieurs. Ils représentent 18 % de la population de référence. Les petits entrepreneurs (exploitants agricoles, petits commerçants et artisans) n'emploient, pour la plupart, aucun salarié. Ils sont 26 millions, soit 12 % de l'ensemble (*figure 1*).

Les professions intermédiaires recouvrent en grande partie les « professions intermédiaires » de la catégorie homonyme française. Toutefois, elles n'incluent pas les enseignants du primaire qui sont, comme les autres enseignants, classés au niveau européen parmi les cadres experts. Au nombre de 30 millions, elles constituent 14 % de l'ensemble. Les employés qualifiés sont 32 millions (15 %), les ouvriers qualifiés sont 36 millions (17 %) et les « professions peu qualifiées » sont 41 millions (19 %).

Cette catégorisation de l'espace social européen s'avère relativement équilibrée avec des exceptions<sup>3</sup> (pas de catégorie clairement prépondérante ou, à l'inverse, quasiment non représentée). Elle s'articule aisément avec la description de la structure du tissu économique européen (forte tertiarisation, déclin de l'agriculture, repli de l'industrie - *encadré 2*) et se décline au niveau de chacun des pays pour décrire les particularités des contextes nationaux.

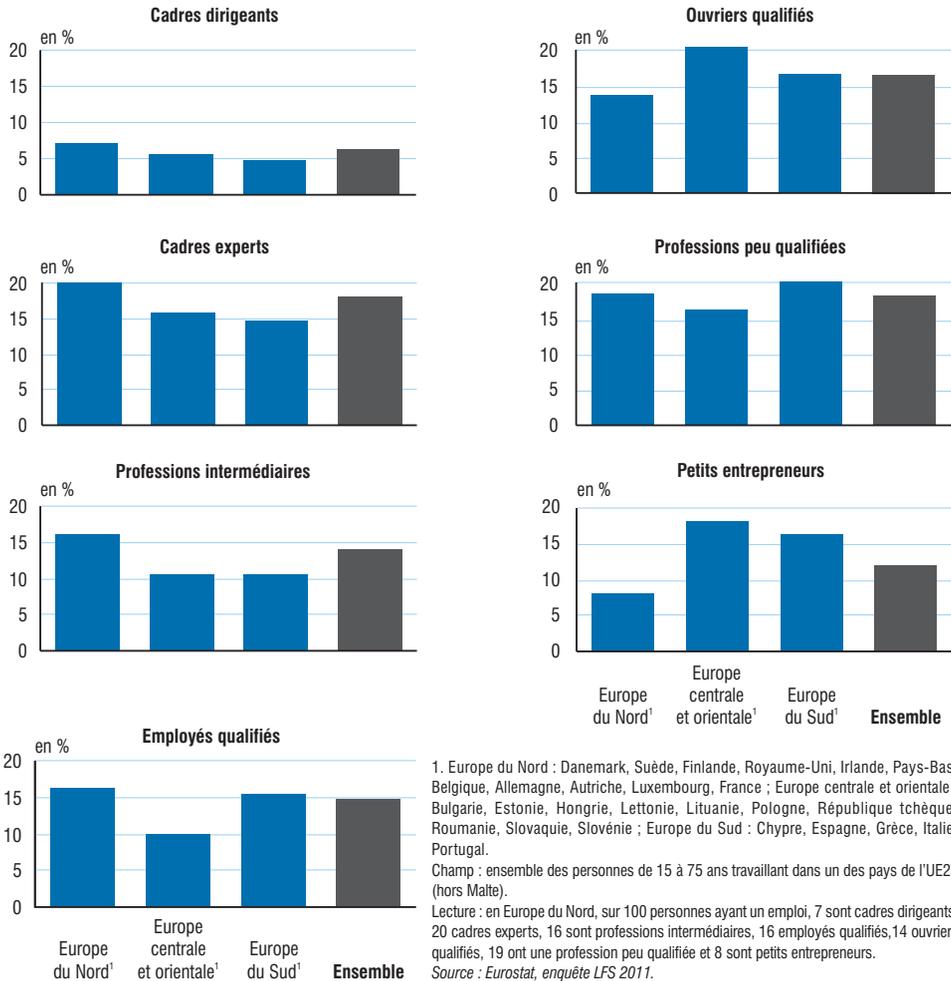
\* Michel Amar, François Gleizes, Monique Meron, Insee.

1. Cet article, s'appuyant sur des données fournies par Eurostat, n'engage que ses auteurs.

2. Il s'agit ici de l'Union européenne en 2011, qui comprenait 27 pays, la Croatie n'en faisant pas encore partie.

3. Par exemple, au Luxembourg, les experts représentent 33 % des emplois et les petits entrepreneurs 4 % contre respectivement 14 % et 31 % en Roumanie.

## 1. Répartition des actifs ayant un emploi selon la catégorie socio-économique par grandes régions européennes



## Salariés et indépendants ne se classent pas de la même façon

Les cadres dirigeants ont une activité essentiellement managériale. Globalement, un tiers d'entre eux sont non salariés mais cette proportion est très variable d'un pays à l'autre : elle atteint presque les deux tiers en Europe du Sud ; ce sont des dirigeants d'entreprises souvent petites ou moyennes, alors que les managers salariés se retrouvent plutôt dans des entreprises de plus grande taille. C'est un des groupes les plus masculins (68 %), même si cette caractéristique est moins marquée en France (61 %) et dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Les cadres dirigeants forment une population assez diplômée. C'est toutefois moins le cas des non-salariés que des salariés de cette catégorie. Ils travaillent dans tous les secteurs. C'est le groupe le mieux rémunéré : la moitié des managers salariés se situent dans le dernier décile de la distribution des salaires de leur pays (*Sources et définitions*).

## Construire une nomenclature socio-économique européenne

L'harmonisation des statistiques européennes se développe, avec pour objectif de mieux décrire et de pouvoir comparer ces sociétés. Dans ce cadre, l'élaboration d'une classification socio-économique des personnes est discutée et attendue.

Le but est de construire, au niveau européen, un outil qui, sur la base des caractéristiques de l'emploi et notamment de la profession exercée, définit des classes dont les individus présentent une certaine homogénéité de comportements dans divers domaines sociaux.

En France, le pouvoir explicatif de nos « catégories socioprofessionnelles » est bien connu. Cette nomenclature est largement utilisée en sociologie, démographie, économie, et structure notre vision de l'espace social. S'appuyant sur les principes décrits par P. Bourdieu, A. Desrosières et L. Thévenot ont prolongé les travaux de J. Porte et aménagé les catégories utilisées depuis 1954 pour construire, en 1982, une nomenclature qui a été, depuis, révisée, en 1993 et en 2003. En Europe, d'autres pays ont eu des démarches similaires, même si les principes de construction de telles classifications diffèrent parfois. Cependant, la plupart s'appuient sur la qualification et le statut de l'emploi.

### Le projet « ESEG » (*European socio-economic groups*)

Dès les années 1990, un rapport avait été commandé par la Commission européenne à B. Grais pour faire l'état des lieux des nomenclatures nationales existantes. Puis, à la demande de la Direction de la recherche, un groupe de travail, constitué essentiellement de chercheurs, sous la direction de D. Rose et E. Harrison, avait élaboré, en 2004-2006, une première classification : « ESEC » (*European socio-economic classification*), fondée sur les différentes formes de la « relation d'emploi » (prenant en compte l'autonomie de la personne dans son travail et le contrat implicite avec son employeur) selon les principes élaborés par J. Goldthorpe. Contestée et débattue, cette nomenclature a fait l'objet, à la demande d'Eurostat, d'une évaluation menée par les instituts de statistiques français, bulgare, italien, et hongrois en 2007-2009 (C. Brousse). L'ESEC était

construite en utilisant la version 1988 de la codification internationale des professions (CITP 1988). Depuis, cette nomenclature du Bureau international du travail a été sensiblement rénovée (CITP 2008) avec une meilleure prise en compte des niveaux de qualification et de l'exercice de fonctions d'encadrement.

Fin 2011, Eurostat a mandaté l'Insee pour piloter un petit groupe de statisticiens appartenant à quatre instituts nationaux de statistiques (France, Hongrie, Italie et République tchèque) avec mission, d'ici mi-2014, de proposer une classification socio-économique, en tenant compte des travaux passés et en s'appuyant sur trois variables obligatoires disponibles dans toutes les enquêtes européennes : la profession (CITP 2008 à 2 chiffres), le statut d'emploi (salarie ou non) et le secteur d'activité (industrie, services, etc.), codé selon la nomenclature d'activité de la Communauté européenne (Nace à 1 chiffre). Cette contrainte opérationnelle présente l'avantage de pouvoir coder la nouvelle nomenclature dans toutes les grandes enquêtes européennes sans alourdir les questionnaires.

Les premières études et les discussions avec le monde de la recherche (une consultation large a été menée et plusieurs laboratoires ont été associés aux travaux du groupe) ont permis de dégager un consensus. Pour les personnes ayant un emploi, sept groupes ont été identifiés, et le périmètre précis de trois d'entre eux a été fixé : les « cadres dirigeants », « les cadres experts », les « petits entrepreneurs ». Pour les quatre autres groupes, les « professions intermédiaires », les « ouvriers qualifiés », les « employés qualifiés » et les « professions peu qualifiées\* », trois propositions sont débattues et testées dans divers domaines. La nomenclature n'étant pas encore complètement fixée au moment de l'écriture de cet article, les résultats chiffrés qui y sont présentés pourraient se trouver quelque peu modifiés au vu de la proposition finale du groupe de travail, sans que la teneur des enseignements n'en soit affectée. Par ailleurs, deux autres groupes sont dédiés aux retraités, étudiants et personnes éloignées du marché du travail.

L'élaboration des propositions de classification s'est fondée sur l'analyse des caractéristiques de l'emploi et du marché du travail. Les indicateurs retenus pour cette analyse sont les variables

\* Ces appellations ne sont pas encore complètement définies.

*Encadré 1 (suite)*

relatives à la stabilité et la qualité de l'emploi, la quotité de travail, le niveau de formation, le décile de salaire dans le pays lorsqu'il est disponible, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise à laquelle appartient la personne en emploi. Ce projet de nomenclature en neuf groupes sera complété par un niveau de classification développé en une trentaine de sous-groupes, dans le but de pouvoir mener des analyses sur des populations plus ciblées. Ce niveau détaillé permettra également d'effectuer d'autres regroupements, qui seraient jugés utiles par certains chercheurs ou statisticiens, soit pour des raisons théoriques, soit pour rendre compte des particularités des pays concernés. Par exemple, les agriculteurs sont isolés, au niveau détaillé de l'ESEG, dans un sous-groupe au sein des « petits entrepreneurs », ce qui permet de les identifier dans les pays où ils représentent une part importante des emplois. De même, parmi les professions les moins qualifiées, on pourra distinguer les ouvriers des employés ou personnels de service et reconstituer ainsi un ensemble regroupant toutes les professions ouvrières.

Des tests sont en cours pour déterminer les meilleurs contours, c'est-à-dire la nomenclature

qui s'avère la plus discriminante au regard de divers champs sociaux : conditions de travail, santé, conditions de vie, conditions de logement, privations et pauvreté, etc.

**D'une nomenclature à l'autre : l'exemple de la France**

Changer de nomenclature modifie la vision de la société : à titre d'exemple, la répartition des emplois en France selon nos traditionnelles « catégories socioprofessionnelles » (CS) est ici croisée avec le classement selon les groupes de la nomenclature utilisée dans cet article et qui sera proche des « *European socio-economic groups* » (ESEG). Les agriculteurs exploitants, les commerçants et artisans, appartiennent logiquement dans leur grande majorité au groupe de « petits entrepreneurs », à l'exception des chefs d'entreprises qui rejoignent le groupe des « cadres dirigeants ». Les « professions intermédiaires » françaises n'ont pas tout à fait le même sens que dans la classification européenne : 20 % font partie des « cadres experts ». Enfin les « employés » et « ouvriers » sont, environ une fois sur trois, des « professions peu qualifiées » au sens de l'ESEG (*figure*).

**Les catégories socioprofessionnelles françaises dans la classification socio-économique européenne**

Catégories socioprofessionnelles françaises (CS)	Groupes socio-économiques européens (ESEG)							Personnes ayant un emploi selon la CS	
	Cadres dirigeants	Cadres experts	Professions intermédiaires	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés	Ouvriers qualifiés	Professions peu qualifiées	en %	en milliers
	Agriculteurs exploitants	1,2	0,0	0,0	98,8	0,0	0,0	0,0	2,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	20,7	1,9	0,0	77,4	0,0	0,0	0,0	6,5	1 676
Cadres	34,1	65,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	17,6	4 521
Professions intermédiaires	1,0	20,4	70,6	3,2	1,2	0,0	3,6	24,4	6 287
Employés	0,0	0,0	4,1	0,0	57,9	0,0	38,1	28,3	7 289
Ouvriers	0,0	0,0	3,6	0,0	3,9	60,7	31,8	21,1	5 426
<b>Personnes ayant un emploi selon l'ESEG</b>									
<b>En %</b>	<b>7,6</b>	<b>16,6</b>	<b>19,2</b>	<b>7,8</b>	<b>17,5</b>	<b>12,8</b>	<b>18,4</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>
<b>En milliers</b>	<b>1 956</b>	<b>4 282</b>	<b>4 939</b>	<b>2 009</b>	<b>4 512</b>	<b>3 293</b>	<b>4 726</b>	<b>///</b>	<b>25 717</b>

Source: Insee, enquête Emploi 2011.

### Six grands secteurs d'activité

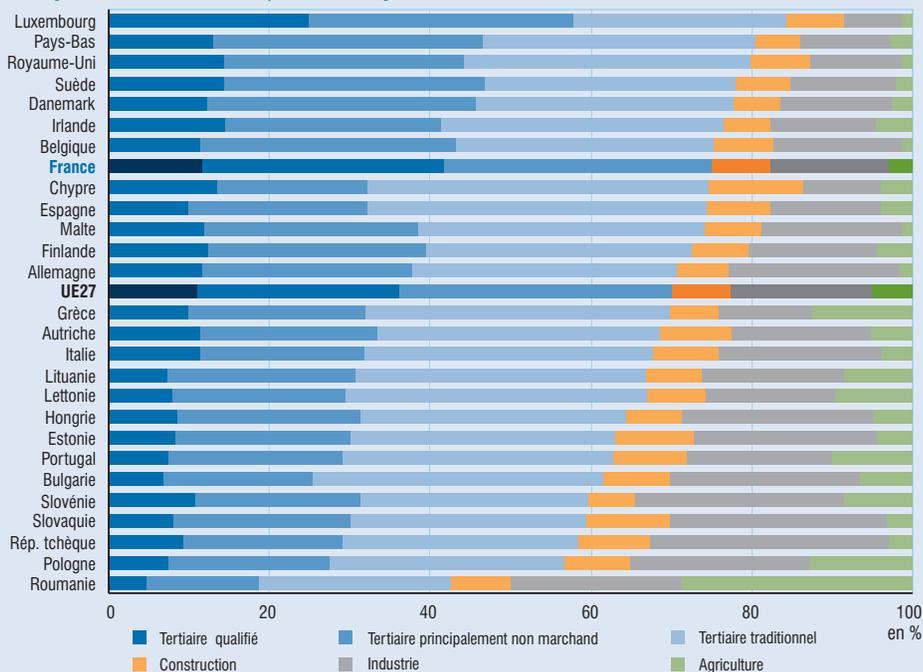
Dans l'Union européenne (UE), le secteur tertiaire représente 70 % des emplois, l'industrie 18 %, le bâtiment 7 % et l'agriculture 5 % (figure 1). Le poids du bâtiment varie assez peu d'un pays à l'autre, ce qui n'est pas le cas pour les autres secteurs. L'agriculture occupe moins de 2 % des emplois dans nombre de pays de l'Europe du Nord (Belgique, Allemagne, Danemark, Luxembourg, Suède et Royaume-Uni) alors que ce secteur atteint ou dépasse les 10 % en Grèce, au Portugal, en Pologne et en Roumanie. L'industrie fédère moins de 12 % des emplois à Chypre, en Grèce mais aussi au Luxembourg, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni, tandis qu'elle atteint ou dépasse les 20 % des emplois en Allemagne, Italie, Bulgarie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Slovaquie.

Dans la quasi-totalité des pays de l'Union européenne, la majorité des emplois se trouve dans les secteurs des services et du commerce. Mais la part des emplois tertiaires reste inférieure ou égale à 60 % dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale (Pologne, Roumanie,

Slovaquie, République tchèque, Slovaquie) alors qu'elle dépasse les 75 % dans d'autres zones, où le « tertiaire très qualifié » (ensemble regroupant les secteurs bancaires, de l'information et la communication et celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques) et le tertiaire « principalement non marchand » sont particulièrement développés (Définitions).

Dans l'industrie et le tertiaire très qualifié, les entreprises de grande taille sont relativement fréquentes, surtout en Europe du Nord, alors que dans le bâtiment et l'agriculture, les petites entreprises dominent. Or, le poids des grandes entreprises ou, à l'opposé, celui des toutes petites entreprises est un facteur structurant du tissu économique et des relations sociales. En moyenne, 36 % des personnes qui travaillent dans un pays de l'Union européenne sont dans des entreprises de moins de 10 salariés ; cette proportion monte à 47 % au sud de l'Europe (et jusqu'à 64 % en Grèce) contre 31 % en Europe du Nord. À l'opposé, 37 % des actifs européens sont employés par des entreprises de plus de 50 salariés, 44 % en Europe du Nord contre 25 % dans les pays du Sud.

#### 1. Répartition des actifs ayant un emploi selon le secteur d'activité



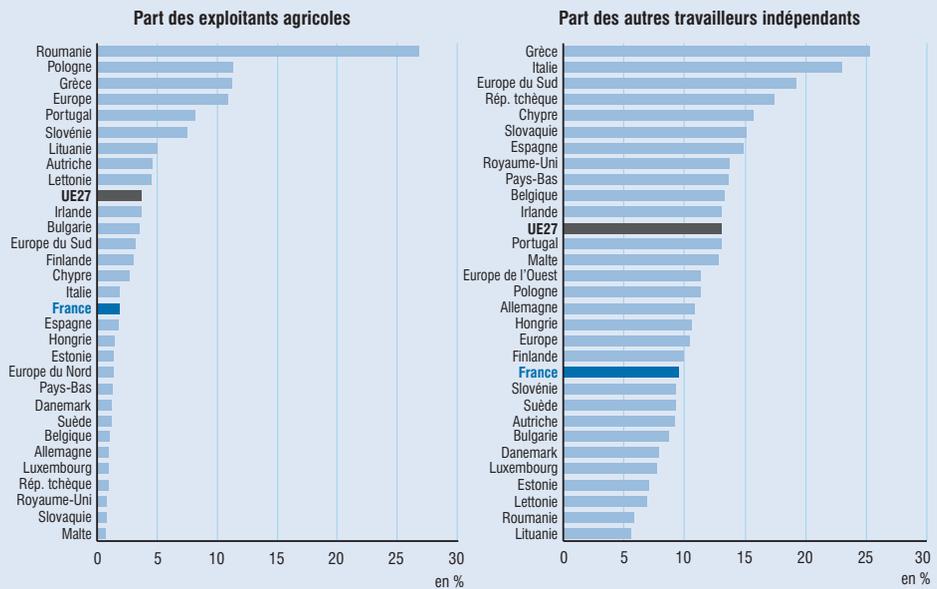
Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27.  
 Source : Eurostat, enquête LFS 2011.

Encadré 2 (suite)

L'extension du salariat a accompagné l'industrialisation puis la tertiarisation de l'économie et son développement social en Europe, entraînant un recul du nombre de travailleurs indépendants du commerce, de l'artisanat et surtout de l'agriculture sur longue période. Ainsi, en 2011, le poids des non-salariés est inférieur à 13 % en Europe du Nord (dont moins de 2 % dans l'agriculture et 11 % dans les autres secteurs), alors qu'il est encore de 22 % en Europe du Sud (3 % dans l'agriculture et 19 % dans les autres secteurs - figure 2). Dans

l'Europe centrale et orientale, l'importance des non-salariés est presque aussi grande qu'au Sud, du fait du poids des agriculteurs roumains et polonais. De fait, la part des exploitants agricoles ne reste notable que dans quelques pays (Roumanie, Pologne, Slovaquie, Grèce et Portugal). Les autres non-salariés (intervenant principalement dans la construction et le tertiaire marchand) représentent 25 % des actifs occupés en Grèce, 23 % en Italie et 16 % à Chypre, 17 % en République tchèque et 15 % en Slovaquie.

2. Proportion de travailleurs indépendants parmi les actifs ayant un emploi



Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27.  
 Lecture : en Roumanie, les exploitants agricoles représentent 27 % des personnes ayant un emploi et les autres travailleurs indépendants 6 %.  
 Source : Eurostat, enquête LFS 2011.

Les cadres experts sont encore plus diplômés (84 % de diplômés du supérieur contre 55 % pour les cadres dirigeants). Ils se caractérisent, quel que soit le pays, par un niveau de formation élevé, une grande stabilité de l'emploi et une exposition faible au risque de chômage (figure 2). La moitié d'entre eux appartiennent au secteur tertiaire principalement non marchand (administration, éducation et santé). Un quart travaillent dans le tertiaire très qualifié (finance, information-communication et activités scientifiques et techniques). Dans ce groupe, la part des femmes n'est jamais inférieure à 45 % ; ce taux de féminisation est le plus bas en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni tandis qu'il dépasse 60 % dans certains pays d'Europe centrale et orientale. La part des cadres experts qui exercent leur profession en libéral est faible (16 %). Enfin, leur rémunération les positionne dans le haut de la hiérarchie des rémunérations puisque environ la moitié de ceux qui sont salariés se situent au-dessus du 8<sup>e</sup> décile de la distribution des salaires dans leur pays.

## 2. Quelques indicateurs sur la qualité de l'emploi des Européens

en %

	Ensemble	Cadres dirigeants	Cadres experts	Professions Intermédiaires	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés	Ouvriers qualifiés	Peu qualifiés
Indicateur de <i>turn-over</i>	13	7	10	10	8	13	14	20
Ancienneté moyenne dans l'emploi (en années)	11	13	12	12	15	11	10	7
Risque de chômage des actifs de 25 ans ou plus <sup>1</sup>	8	3	3	4	4	7	10	14
Proportion de femmes	45	32	51	51	34	65	14	60
Proportion de temps partiels	20	7	17	17	19	26	5	36
Proportion de temps partiels contraints	5	1	2	2	4	5	2	12
Part des faiblement diplômés	21	12	2	9	34	18	31	38
Part des diplômés du supérieur	33	55	84	44	17	24	7	10
Part des salariés gagnant plus que le 8 <sup>e</sup> décile <sup>2</sup>	20	69	48	26	///	12	13	3
Part des salariés gagnant moins que le 2 <sup>e</sup> décile <sup>2</sup>	20	3	7	10	///	21	13	42
<b>Répartition des effectifs</b>	<b>100</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>19</b>

1. Sont exclus du champ l'Irlande et les Pays-Bas, ainsi que les chômeurs qui n'ont pas pu être classés, faute de disposer d'informations sur le dernier emploi occupé.

2. Sont exclus du champ le Royaume-Uni, la Suède et l'Irlande (variables non disponibles).

Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27 (hors Malte).

Lecture : les cadres experts représentent 18 % des Européens ayant un emploi ; 10 % d'entre eux sont dans leur emploi actuel depuis moins d'un an ; en moyenne, ils ont une ancienneté dans le poste actuel de 12 ans. Le taux de chômage des plus de 25 ans de cette catégorie est de 3 %. La proportion de temps partiels y est de 17 % dont 2 % préféreraient travailler plus ; 2 % d'entre eux déclarent un diplôme inférieur à un CAP et 84 % sont diplômés du supérieur (Isced = 4 ou plus). 48 % des cadres experts se situent au moins au niveau du 8<sup>e</sup> décile de la distribution nationale des salaires.

Source : Eurostat, enquête LFS 2011.

Les professions intermédiaires ne regroupent que des salariés : techniciens, chefs d'équipe, professions de santé (infirmiers notamment). Ce groupe est aussi féminisé que celui des cadres experts mais moins diplômé, avec seulement 44 % de diplômés du supérieur. Un petit tiers d'entre eux ont des fonctions d'encadrement (de proximité). Leurs emplois sont aussi stables que ceux des cadres experts, mais un peu plus exposés au risque de chômage. Les deux tiers de ce groupe se situent, dans leur pays, au-dessus du salaire médian et un quart au-dessus du 8<sup>e</sup> décile.

Les employés qualifiés regroupent les employés de type administratif et des professions de la santé (aides-soignants), du social et de la sécurité (agents de police, notamment). C'est le groupe le plus féminisé (65 % de femmes) avec celui des professions peu qualifiées. Le temps partiel y est assez fréquent, puisqu'il concerne un quart des emplois. Une fois sur cinq il ne s'agit pas d'un temps partiel choisi mais d'une situation contrainte<sup>4</sup>. La stabilité de l'emploi est plus faible et le risque de chômage plus élevé que dans le groupe précédent. Les employés qualifiés travaillent très majoritairement dans le tertiaire, qu'il soit principalement non marchand (43 %) ou traditionnel<sup>5</sup> (31 %). Près des deux tiers se situent, en termes de formation, au niveau équivalent au CAP ou bac français. Du fait de leur niveau de qualification et de l'importance du temps partiel, les salaires sont, en moyenne, sensiblement plus faibles que ceux des professions intermédiaires et des ouvriers qualifiés. Seuls un peu plus de 40 % des employés qualifiés se positionnent au-dessus du salaire médian de leur pays ; 20 % sont en revanche au-dessous du 2<sup>e</sup> décile.

Les ouvriers qualifiés représentent 17 % des actifs ayant un emploi dans l'Union, mais seulement 10 % au Royaume-Uni et 13 % en France, contre plus de 25 % dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale. Comparée aux autres grands pays d'Europe du Nord et de l'Ouest,

4. Si le salarié déclare vouloir travailler davantage, on parle de temps partiel contraint.

5. Commerce, transport, services à la personne, etc. Dans cette étude, le secteur tertiaire est segmenté en trois sous-ensembles : très qualifié, principalement non marchand et traditionnel (Sources et définitions).

L'Allemagne se distingue en conservant une forte proportion d'ouvriers qualifiés dans sa main-d'œuvre (17 %). Au niveau européen, la moitié des ouvriers qualifiés travaillent dans l'industrie et un cinquième dans la construction. La stabilité de ces emplois est proche de celle des employés qualifiés. Mais le risque de chômage des ouvriers qualifiés est, en 2011, nettement plus élevé que celui des employés qualifiés, suite à la crise survenue en 2008. Dans ce groupe très masculin (86 % d'hommes), le temps partiel est rare. Les salaires sont en moyenne supérieurs à ceux des employés qualifiés (51 % des ouvriers qualifiés européens ont un salaire supérieur au salaire médian national contre 44 % pour les employés qualifiés), même quand on se limite aux salariés travaillant à temps complet.

Les professions peu qualifiées représentent près d'un emploi sur cinq et se positionnent tout en bas de la hiérarchie salariale. Cette catégorie comprend 60 % de femmes. La féminisation des emplois peu qualifiés est forte au Luxembourg et au Portugal (70 %) et plus faible en Irlande (54 %), au Royaume-Uni (55 %) et au Danemark (51 %). 68 % de ces emplois se situent dans le tertiaire traditionnel (*définitions*). 36 % sont à temps partiel et une fois sur trois il s'agit de situations contraintes. C'est le groupe d'actifs qui déclarent le plus souvent travailler régulièrement le week-end, la nuit ou dans un travail posté (une fois sur trois). C'est aussi dans ce groupe que le niveau de formation est le plus faible et que les salaires sont les plus bas. Plus de 40 % de ces personnes ont des salaires inférieurs au 2<sup>e</sup> décile de la distribution de leur pays.

Les six groupes jusqu'ici énumérés sont clairement ordonnés, en termes de rémunération ou de qualification. Par ailleurs, les quatre derniers (professions intermédiaires, employés et ouvriers qualifiés, professions peu qualifiées) sont exclusivement salariés. Les petits entrepreneurs forment une catégorie à part, ne regroupant que des non-salariés et constituée d'exploitants agricoles, de commerçants et d'artisans. Un quart de ces petits entrepreneurs travaillent dans l'agriculture, un autre quart dans le commerce et un troisième dans la construction. 80 % d'entre eux travaillent seuls, sans aucun salarié à leur côté, parfois avec l'assistance d'un(e) aide familial(e). Leur niveau de formation moyen est très légèrement supérieur à celui des peu-qualifiés. Ils déclarent des revenus d'activité faibles (18 % d'entre eux disent ne pas dégager de revenu positif et 37 % déclarent un revenu inférieur au 2<sup>e</sup> décile de la distribution des salaires dans leur pays).

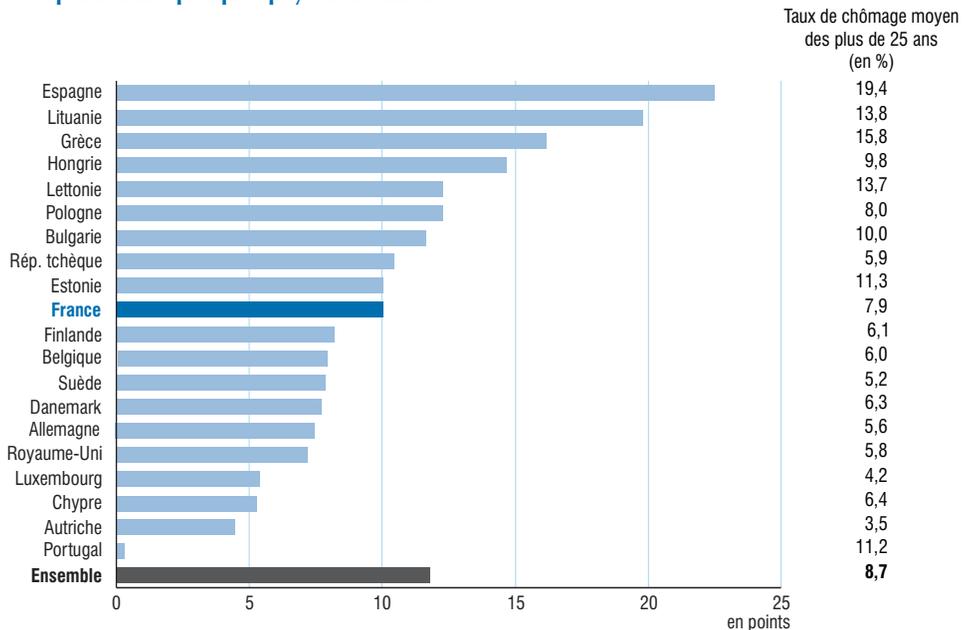
## Risque de chômage et instabilité de l'emploi sont l'apanage des personnes ayant une profession peu qualifiée

Au niveau européen, les groupes sociaux s'ordonnent des cadres, dirigeants ou experts, aux professions peu qualifiées, aussi bien en termes de revenus que de stabilité de l'emploi ou de risque de chômage. L'opposition entre « cadres experts » et « professions peu qualifiées » illustre les inégalités constatées dans l'ensemble des pays de l'Union européenne (*figure 3*).

Le risque de chômage des plus de 25 ans (*définitions*) est le plus élevé pour les professions peu qualifiées dans presque tous les pays (19 pays sur 24). Dans les quelques pays où les ouvriers qualifiés sont les plus exposés, la position des professions peu qualifiées s'en rapproche très fortement. Ce risque (de près de 15 %) est supérieur de 11 points à celui des cadres experts au niveau moyen de l'Union. Il est particulièrement important en Grèce et en Espagne, pays très fortement affectés par la crise. Il reste marqué dans les autres pays.

De même, l'instabilité de l'emploi, appréciée à travers l'indicateur de *turn-over* (c'est-à-dire le pourcentage de personnes qui sont dans leur emploi depuis moins d'un an), est, dans tous les pays de l'Union européenne, maximum pour les professions peu qualifiées, avec un écart moyen de 10 points par rapport aux cadres experts (*figure 4*). Cet écart est relativement faible au Portugal (6 points). Au Danemark, le *turn-over* est élevé quel que soit le groupe social, reflet possible d'un modèle dit de flexi-sécurité. Ainsi, la part des cadres experts danois qui ont moins d'un an

### 3. Comparaison du risque de chômage des professions peu qualifiées par rapport aux cadres experts dans quelques pays de l'Union

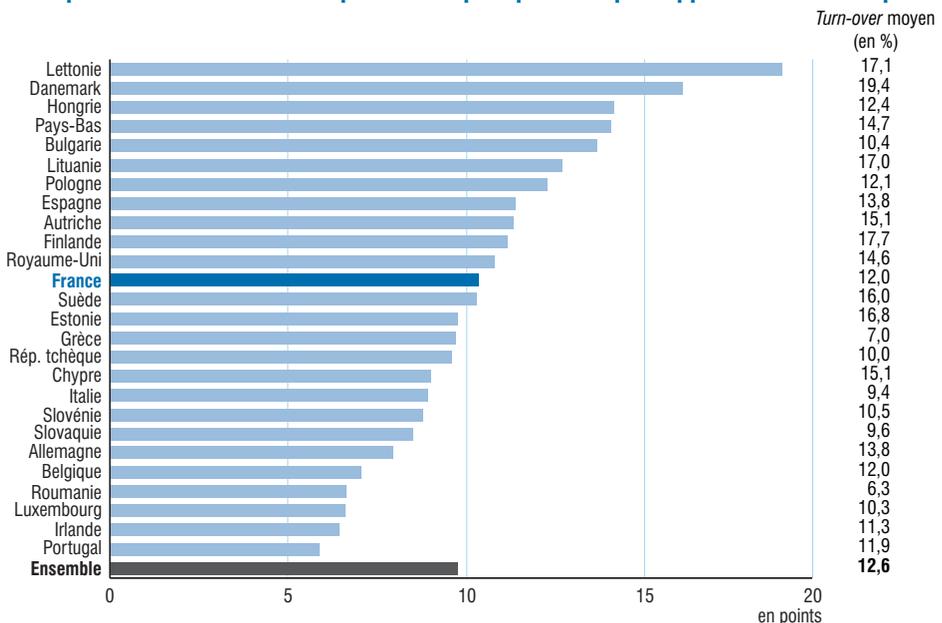


Champ : ensemble des personnes de plus de 25 ans travaillant dans un des 20 pays de l'UE27 où les données sont disponibles.

Lecture : en Espagne, le risque de chômage des plus de 25 ans peu qualifiés est supérieur de 22 points à celui observé chez les cadres experts du même âge.

Source : Eurostat, enquête LFS 2011.

### 4. Comparaison du *turn-over* des professions peu qualifiées par rapport aux cadres experts



Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27 (hors Malte).

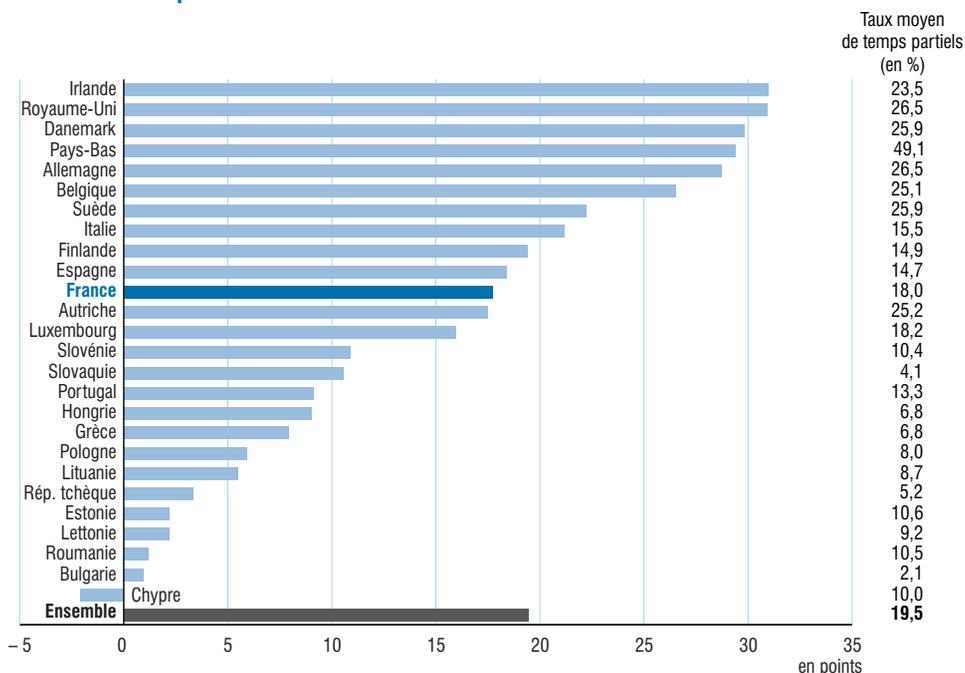
Lecture : au Portugal, le *turn-over* (proportion de personnes occupant leur emploi depuis moins d'un an) des professions peu qualifiées est supérieur de 6 points à celui observé chez les cadres experts.

Source : Eurostat, enquête LFS 2011.

d'ancienneté dans leur emploi est particulièrement élevée (15 % contre 10 % en moyenne au niveau de l'Union). Mais ce *turn-over* touche, en général, bien davantage les peu-qualifiés : au Danemark, 31 % d'entre eux sont depuis moins d'un an dans leur emploi actuel contre 20 % dans l'Union.

Une autre caractéristique des professions peu qualifiées est la forte présence d'emplois à temps partiel, avec 36 % de personnes concernées dans l'Union européenne, contre environ 17 % parmi les cadres experts et les professions intermédiaires, deux catégories qui sont aussi à majorité féminine. Cette prédominance du temps partiel dans les professions peu qualifiées s'observe dans quasiment tous les pays de l'Union (*figure 5*). Elle est plus tenue (inférieure à 10 points) là où le recours au temps partiel est globalement plus réduit, dans certains pays d'Europe centrale et orientale (République tchèque, Hongrie, Pologne par exemple) ou en Grèce. À l'opposé, elle est très marquée (autour de 30 points) en Allemagne, au Danemark, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Ce dernier cas est extrême : 73 % des personnes et 89 % des femmes ayant une profession peu qualifiée travaillent à temps partiel, avec une quotité moyenne de moins de 40 %.

## 5. Comparaison de la part des temps partiels des professions peu qualifiées par rapport aux cadres experts



Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27, hors Malte.

Lecture : en Irlande, la proportion de temps partiels pour les professions peu qualifiées est supérieure de 30 points à celle des cadres experts.

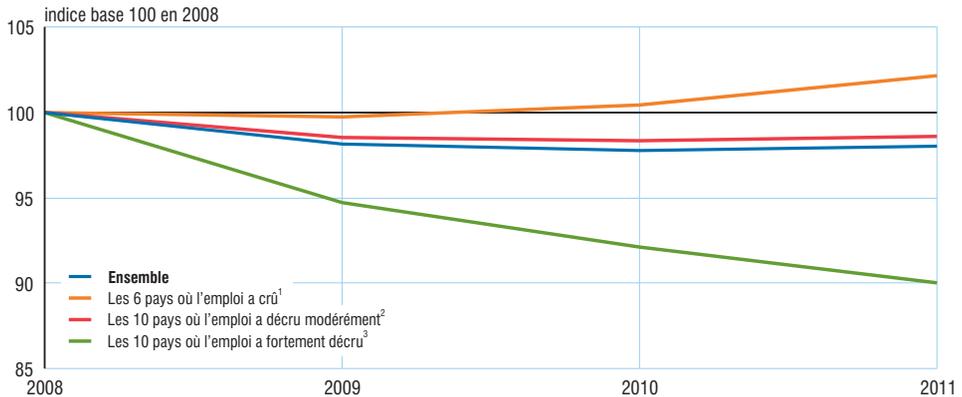
Source : Eurostat, enquête LFS 2011.

Ces différences entre catégories socio-économiques montrent comment les peu-qualifiés cumulent, presque partout en Europe, moindre temps de travail et bas salaires. Ainsi 42 % des Européens exerçant une profession peu qualifiée se positionnent au-dessous du 2<sup>e</sup> décile de la distribution des salaires de leur pays. Cette proportion est de plus de 50 % en République tchèque, de 47 % en France.

## Évolution de l'emploi de 2008 à 2011 : entre rebonds et enlisements

En 2009, l'emploi chute dans presque tous les pays (- 1,8 % pour l'Union européenne). Seuls la Pologne et le Luxembourg échappent à ce mouvement. Le repli de l'emploi reste modéré (inférieur à 0,5 %) en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et à Chypre. Pendant les deux ans qui suivent, l'emploi européen stagne globalement (*figure 6*), mais ce mouvement agrégé masque des situations très diverses : entre 2009 et 2011, l'emploi repart dans certains pays, stagne ou continue de s'affaisser dans d'autres.

### 6. Évolution de l'emploi de 2008 à 2011 en Europe



1. Suède, Luxembourg, Belgique, Autriche, Allemagne et Pologne : pays où la progression de l'emploi entre 2008 et 2011 est supérieure ou égale à 1 %.

2. France, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Finlande, Hongrie, République tchèque, Chypre, Roumanie et Slovaquie : pays où l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2011 est comprise entre 0 % et - 3,5 %.

3. Espagne, Portugal, Grèce, Irlande, Danemark, Bulgarie, Slovaquie, Lituanie, Lettonie et Estonie : pays où l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2011 est inférieure à - 5 %.

Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27 hors Malte.

Lecture : dans l'ensemble des 6 pays (Suède, Luxembourg, Allemagne, Pologne, Autriche, Belgique) où l'emploi a crû, le nombre moyen d'emplois de 2011 est supérieur de 2 % à celui de 2008.

Source : Eurostat, enquête LFS 2008 à 2011.

Au total, entre 2008 et 2011, l'emploi s'est accru de plus de 1 % dans six pays (Suède, Luxembourg, Allemagne, Pologne, Autriche, Belgique) représentant 31 % des actifs occupés, À l'opposé, dans dix autres pays (Espagne, Portugal, Grèce, Irlande, Bulgarie, Slovaquie, Danemark et les trois républiques baltes) représentant 19 % des Européens qui travaillent, le repli de l'emploi a été supérieur à 5 %. Entre ces deux situations, dix pays ont connu un recul de l'emploi de 0,5 % (France) à 3 % (Slovaquie) entre 2008 et 2011.

Sur la période, la crise financière et ses suites affectent à des degrés divers les principaux secteurs d'activité (*figure 7*). Ainsi l'emploi se contracte de plus de 14 % dans la construction après l'éclatement de la bulle immobilière survenue dans plusieurs pays (- 42 % pour les emplois de ce secteur en Espagne, - 37 % en Grèce). Dans les industries manufacturières, la baisse de l'emploi est presque aussi marquée (- 10 % en moyenne) avec un repli quasi général : - 4 % en Allemagne, - 9 % en France, - 8 % en Italie, - 14 % au Royaume-Uni. Les pertes d'emplois dans ces deux secteurs (- 6,4 millions pour l'ensemble de l'Union européenne) sont supérieures au solde net des emplois perdus dans l'Union (- 4,4 millions).

Le repli de l'emploi est également important dans le commerce (plus d'un million d'emplois détruits), l'agriculture et le transport (- 500 000 emplois dans chacun de ces deux secteurs) et l'administration (- 400 000 emplois).

Quelques secteurs résistent cependant, avec une croissance de l'emploi de 9 % dans la santé et l'action sociale, de 5 % dans l'éducation et les activités de services administratifs et de soutien et de 7 % dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. La santé et

## 7. Évolution de l'emploi par secteurs et taux de chômage de 2008 à 2011

en %

	Répartition de l'emploi en 2011	Évolution de l'emploi de 2008 à 2011					Taux de chômage	
		Ensemble	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	2008	2011
Pays où l'emploi a crû <sup>1</sup>	32	2,1	-3,7	-4,1	0,2	4,8	7,0	6,9
Pays où l'emploi a décré modérément <sup>2</sup>	50	-1,4	-0,8	-9,0	-10,5	1,2	6,3	8,3
Pays où l'emploi a fortement décré <sup>3</sup>	18	-10,0	-11,4	-19,1	-37,1	-3,0	8,7	17,4
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>-2,0</b>	<b>-4,2</b>	<b>-9,0</b>	<b>-14,2</b>	<b>1,5</b>	<b>7,0</b>	<b>9,6</b>

1. Suède, Luxembourg, Belgique, Autriche, Allemagne et Pologne : pays où la progression de l'emploi entre 2008 et 2011 est supérieure ou égale à 1 %.

2. France, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Finlande, Hongrie, République tchèque, Chypre, Roumanie et Slovaquie : pays où l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2011 est comprise entre 0 % et - 3,5 %.

3. Espagne, Portugal, Grèce, Irlande, Danemark, Bulgarie, Slovénie, Lituanie, Lettonie et Estonie : pays où l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2011 est inférieure à - 5 %.

Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27 hors Malte.

Source : Eurostat, enquête LFS 2008 à 2011.

l'action sociale sont les plus gros créateurs d'emploi. Ces mouvements ont globalement profité aux plus qualifiés. Ainsi l'emploi des diplômés du supérieur s'est accru de 10 % alors que l'emploi des moins diplômés (niveau au plus équivalent au BEPC) s'est réduit de 13 %.

## L'emploi des ouvriers qualifiés recule partout en Europe alors que celui des cadres résiste

La crise économique débutée en 2008 a affecté de façon plus ou moins profonde les groupes sociaux des pays de l'Union européenne. Dans l'Union, la population des personnes les plus qualifiées ayant un emploi s'est accrue entre 2008 et 2011 – le nombre des cadres, dirigeants ou experts, augmente d'environ 5 % – tandis que, dans toutes les autres catégories socio-économiques, l'emploi est en repli (*figure 8*). Pour les professions intermédiaires et les employés qualifiés, travaillant fréquemment dans le secteur tertiaire moins affecté par la crise, ce repli est limité (autour de 1 %). Parmi les employés qualifiés, ce sont surtout les emplois de type administratif (secrétaires, employés comptables...) qui ont été détruits, le développement des nouvelles technologies ayant entraîné des gains de productivité. En revanche, la mauvaise conjoncture de l'industrie et de la construction a touché de plein fouet les ouvriers qualifiés, dont l'emploi a reculé d'un peu plus de 10 %. Quant aux postes peu qualifiés, ils subissent une baisse de l'emploi somme toute relativement modérée, inférieure à 3 %, mais concentrée sur les postes d'ouvriers peu qualifiés (environ - 8 %).

## 8. Évolution de l'emploi par catégories socio-économiques de 2008 à 2011

en %

	Cadres dirigeants et cadres experts	Profession intermédiaires	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés	Ouvriers qualifiés	Professions peu qualifiées	Taux de chômage	
							2008	2011
Pays où l'emploi a crû <sup>1</sup>	10,2	3,9	1,0	-0,4	-3,4	-0,5	7,0	6,9
Pays où l'emploi a décré modérément <sup>2</sup>	4,3	-3,2	0,6	-0,8	-10,3	-0,6	6,3	8,3
Pays où l'emploi a fortement décré <sup>3</sup>	0,3	-8,2	-16,8	-1,3	-22,0	-9,8	8,7	17,4
<b>Ensemble</b>	<b>5,4</b>	<b>-1,6</b>	<b>-3,2</b>	<b>-0,8</b>	<b>-10,5</b>	<b>-2,5</b>	<b>7,0</b>	<b>9,6</b>

1. Suède, Luxembourg, Belgique, Autriche, Allemagne et Pologne : pays où la progression de l'emploi entre 2008 et 2011 est supérieure ou égale à 1 %.

2. France, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Finlande, Hongrie, République tchèque, Chypre, Roumanie et Slovaquie : pays où l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2011 est comprise entre 0 % et - 3,5 %.

3. Espagne, Portugal, Grèce, Irlande, Danemark, Bulgarie, Slovénie, Lituanie, Lettonie et Estonie : pays où l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2011 est inférieure à - 5 %.

Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27 hors Malte.

Source : Eurostat, enquête LFS 2008 à 2011.

Au sein du groupe des six pays où l'emploi est resté dynamique, la hiérarchie des catégories socio-économiques demeure. La progression de l'emploi ne profite qu'aux catégories les plus qualifiées (environ + 10 % pour les cadres experts et les cadres dirigeants et + 4 % pour les professions intermédiaires). Le nombre de petits entrepreneurs, d'employés qualifiés et d'emplois peu qualifiés est stable. Les ouvriers qualifiés pâtissent du recul de l'emploi industriel (environ - 3 %).

Encadré 3

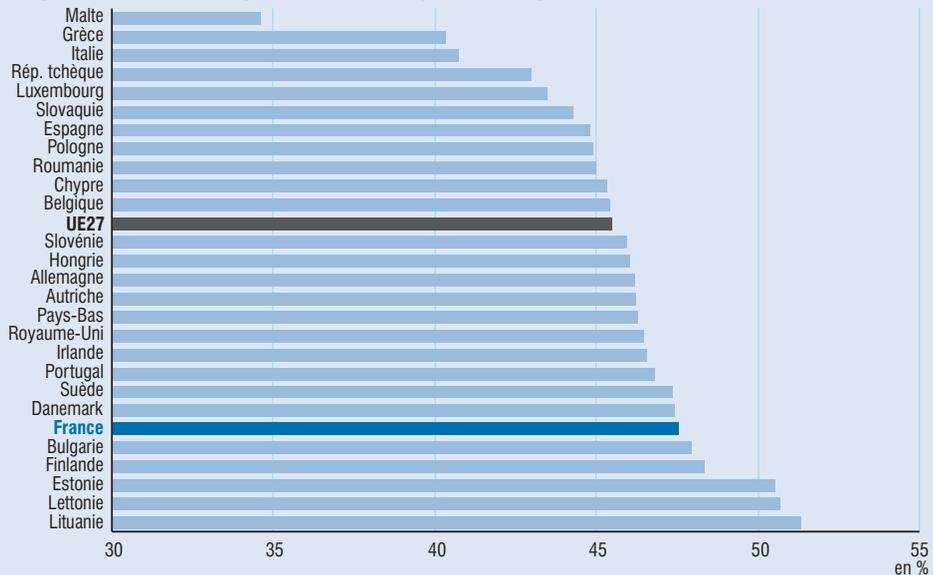
**La place des femmes : entre un tiers et la moitié des emplois selon les pays**

Dans l'Union européenne, 46 % des emplois sont occupés par des femmes en 2011. Ce taux varie fortement (figure). Dans les pays baltes, les femmes sont notablement majoritaires parmi les adultes en âge de travailler (près de 52 % des personnes de 15 à 64 ans) et donc très présentes sur le marché du travail (51 % des emplois), en raison d'une forte émigration des hommes en âge de travailler essentiellement vers la Russie [Avdeev A. et alii, 2011]. À l'opposé, les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à occuper un emploi dans certains pays du Sud, comme Malte (35 %), l'Italie (41 %) et la Grèce (40 %). Par ailleurs, la présence des femmes sur le marché du travail a beaucoup augmenté ces dernières décennies en Espagne (leur part est de 45 % des emplois en 2011 alors qu'elle n'était que de 30 % en 1990) et elles

frôlent la parité au Portugal (47 %), au Danemark, en Suède, en France et en Finlande (48 %), dans la République tchèque et le Luxembourg (43 %).

Des pays scandinaves (Suède et Danemark) au Royaume-Uni et à l'Irlande en passant par l'Allemagne, l'Autriche, le Benelux et la France, les femmes travaillent souvent à temps partiel : dans ces pays, cela concerne plus de 30 % des femmes ayant un emploi et jusqu'à 78 % aux Pays-Bas. À l'inverse, le temps partiel est bien moins répandu dans l'emploi féminin en Bulgarie (3 %) Slovaquie (6 %), République tchèque et Hongrie (moins de 10 %). Ces différences reflètent ainsi les spécificités économiques et démographiques des pays, en relation avec la mise en œuvre de politiques favorisant plus ou moins la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

**Proportion de femmes parmi les actifs ayant un emploi**



Champ : ensemble des personnes de 15 ans ou plus travaillant dans un des pays de l'UE27.  
 Source : Eurostat, enquête LFS 2011.

Dans le groupe des dix pays ayant connu une baisse modérée de l'emploi total, celui des cadres experts ou dirigeants est resté dynamique (environ + 4 %) et ceux des petits entrepreneurs, des employés qualifiés et des professions peu qualifiées sont demeurés stables ou se sont légèrement tassés. Le repli est en revanche plus marqué pour les professions intermédiaires dont un quart travaille dans les secteurs fragilisés de l'industrie et de la construction. Les ouvriers qualifiés, touchés de plein fouet par la chute de l'activité industrielle, voient leurs effectifs fortement réduits (- 10 %).

Dans le groupe des dix pays où l'emploi a fortement décroché, compte tenu de la structure sociale, ce sont les ouvriers qualifiés et les petits entrepreneurs qui souffrent le plus des destructions d'emplois (environ les trois quarts des emplois disparus). La seule catégorie qui résiste, dans presque tous ces pays, est celle des cadres experts. ■

---

## Pour en savoir plus

Amossé T. et Meron M., « Le sexe des métiers en Europe » in *Travail et genre dans le Monde*, de Maruani M., édition La découverte, 2013.

Avdeev A., Eremenko T., Festy P., Gaymu J., Le Bouteillec N., Springer S., « Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010) » in *Population* n° 66, pp 9-133, 2011.

Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, 1979.

Brousse C. et Gleizes F., « Les transformations du paysage social européen de 2000 à 2009 », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2011.

Brousse C., De Saint-Pol T., Gleizes F., Le Ru N., Marical F., Monso O. et Wolff L., *Assessment of the European socio-economic classification prototype (EseC) : lessons from the French experience*, coll. « Document de travail de l'Insee », n° F1006, 2010.

Desrosières A. et Thévenot L., *Les catégories socioprofessionnelles*, La découverte, coll. « Repères », 2002.

Goldthorpe J.H., *The economic basis of social class*. London : Centre for Analysis of Social Exclusion, London School of Economics, 2004.

Grais B., Les nomenclatures socio-économiques (CSE) utilisées dans la statistique officielle des États membres de l'Union européenne rapport pour la commission européenne, 1999, et *Socio-economic classifications used in the official statistics of the member states of the european Union*, Eurostat, DOC. E0/HARM/28/2000 Working Group Harmonisation of Social Statistics, point 5, 2-3 May 2000.

Maruani M. et Meron M., « Mouvements de l'activité des femmes dans le temps et dans l'espace » in *Travail et genre dans le Monde*, de Maruani M., édition La découverte, 2013.

Porte J., « Les catégories socioprofessionnelles » in *Traité de sociologie du travail* de G. Friedman et P. Naville, Armand Colin, 1961.

---

---

## Sources

Les chiffres proviennent de l'enquête européenne annuelle sur les Forces de travail (*Labour Force Survey*, enquête Emploi dans le cas français) coordonnée par Eurostat. 27 pays membres de l'UE en 2011 figurent dans ce fichier qui provient d'enquêtes harmonisées au niveau européen.

Les données françaises sont sur le champ de la France métropolitaine.

La catégorie socio-économique est construite, notamment, à partir de la profession exprimée dans la nomenclature internationale disponible sur le sujet (CITP en français ; Isco en anglais) révisée en 2008 et mise en œuvre par les instituts de statistiques seulement à partir des enquêtes de 2011. Pour estimer les évolutions de l'emploi de 2008 à 2011 par groupes sociaux, on a procédé, dans la LFS 2008, à une conversion des professions exprimées initialement en CITP 1988 en professions de la CITP 2008, à l'aide d'une table de passage entre l'ancienne et la nouvelle version de cette nomenclature.

Pour certains indicateurs, des pays peuvent être exclus de l'analyse, car les variables nécessaires ne sont pas partout traitées de la même façon. Par exemple, là où il est nécessaire de disposer de la profession à un niveau fin de la nomenclature CITP pour construire la nomenclature socio-économique, Malte est exclue, car la profession est codée de façon plus agrégée dans l'enquête.

---

## Définitions

Dans cette étude, le **secteur tertiaire** est segmenté en trois sous-ensembles : le tertiaire principalement non marchand (administration, éducation, santé et action sociale), le tertiaire très qualifié (finance, information-communication, activités scientifiques et techniques comprenant la recherche et développement) et le tertiaire traditionnel (commerce, transports, services aux particuliers, etc.).

L'indicateur de **turn-over** est la proportion d'individus occupant leur emploi actuel depuis moins d'un an.

**Risque de chômage** : le taux de chômage d'une population donnée est défini comme le nombre de chômeurs relevant de cette population rapporté à celui des actifs (actifs occupés ou chômeurs). Un chômeur est classé dans le groupe du dernier emploi qu'il a occupé, ce qui est problématique pour les chômeurs entrant sur le marché du travail. C'est pourquoi le champ de la population pour cet indicateur a été limité aux plus de 25 ans. Malgré cette réserve, tous les chômeurs n'ont pas de profession antérieure ou de statut renseignés dans les enquêtes européennes sur la force de travail (LFS). C'est pourquoi l'indicateur ainsi calculé est qualifié de « risque de chômage ». De plus, pour quelques pays, cette information est inexploitable.

Pour les salariés, on connaît le **décile** auquel ils appartiennent dans la distribution des salaires du pays concerné. Cette variable n'est pas toujours utilisable et certains pays ont été exclus. Pour les non-salariés, le décile n'est pas renseigné ; on a parfois pu, grâce à une autre source, comparer leur revenu à la distribution des salaires de leur pays.

Pour les non-salariés, la taille de l'**entreprise** est celle de l'unité légale, cette variable est souvent imprécise et parfois mal renseignée. On l'utilise seulement par tranches (moins de 10 salariés, 10 à 49, 50 salariés ou plus).

---